



Appel d'offres 2022 du programme d'attractivité « Emilie du Châtelet » du laboratoire d'excellence P2IO

Le programme d'attractivité « Emilie du Châtelet » a pour objectifs :

- le support à l'organisation de colloques, ateliers, conférences ou événements à destination du grand public,
- le financement d'actions de communications,
- l'accueil de visiteurs, chercheurs ou ingénieurs,
- une combinaison cohérente de ces trois objectifs.

Le financement total demandé par projet sera limité à 12 k€.

Le support à l'organisation de colloques, ateliers, conférences ou d'évènements devra vérifier les critères suivants :

- intérêt scientifique majeur, à l'intérieur des thématiques de P2IO,
- la priorité sera donnée aux ateliers et conférences se tenant sur le périmètre géographique de P2IO, sauf dans le cas de conférences internationales d'intérêt majeur pour la communauté de P2IO,
- le président ou un vice-président du comité local d'organisation doit relever d'un laboratoire ou d'une équipe de P2IO,
- le comité local d'organisation doit être composé d'au moins 30 % de membres de P2IO.

Les organisateurs devront veiller à donner à l'occasion de la conférence, la meilleure visibilité possible à P2IO. La contribution de P2IO ne pourra pas dépasser 1 k€ pour les conférences nationales ou les conférences internationales modestes, 2 k€ pour les conférences internationales récurrentes classiques et 4 k€ pour les conférences internationales revêtant un caractère exceptionnel. Le dossier devra indiquer le nombre de participants attendus et la fraction de participants relevant de P2IO ainsi que le budget global

L'accueil des visiteurs devra vérifier les conditions suivantes :

- le visiteur bénéficie d'un contrat de travail auprès d'un organisme de recherche étranger,
- un programme de travail précis déterminé par l'équipe d'accueil devra être fourni,
- le financement ne couvrira que les frais de séjour. Le support maximum accordé sera de 2000 € par mois pour un nombre de mois compris entre un et six sur une période de 12 mois.
- les dossiers comportant une proposition d'organisation de séminaires, cours ou leçons au bénéfice de l'ensemble de P2IO pendant la durée du séjour sont encouragés, ainsi que les dossiers concernant l'invitation d'ingénieurs.
- **Le visa du directeur de l'unité d'accueil est requis.**

Le dossier soumis, d'au maximum 2 pages, devra clairement aborder les points précédemment cités.

Processus de sélection : les projets seront évalués et sélectionnés par le CODIR. Le CODIR se réserve le droit d'ajuster à la baisse le montant accordé à un projet sélectionné.

La clôture de l'appel à projets est fixée au 13 mars 2022 à minuit.

Les dossiers devront être soumis par voie électronique à coordination@p2io-labex.fr.

La liste des projets sélectionnés sera diffusée au plus tard fin mars 2022. Vous pouvez retrouver ce texte ainsi que d'autres détails sur le LabEx P2IO sur le site <http://www.p2io-labex.fr>.